

C'est maintenant ou jamais

Un appel urgent pour une transformation des engagements envers l'ODD 16 à mi-parcours de l'Agenda 2030

Déclaration de la société civile de Rome 2023

Contexte - La situation d'urgence de l'Agenda 2030 et de l'ODD 16+

L'Agenda 2030 pour le développement durable arrive à mi-parcours cette année, faisant de 2023 une année cruciale pour repenser nos engagements à l'égard des ODD prédéfinis en 2015. Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a incité au début du mois d'avril les États membres et les parties prenantes à prendre des engagements concrets, véritables et audacieux dans le cadre de la préparation du Sommet sur les ODD qui va prendre place au mois de septembre. La Conférence de Rome 2023 offre aux organisations de la société civile l'occasion de soutenir cet appel et de suggérer de nouvelles mises en œuvre de l'ODD 16+, ainsi que de les renforcer. En outre, le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) et le Sommet sur les ODD qui se tiendront plus tard dans l'année, sont des rassemblements internationaux qui offrent aux organisations de la société civile un 'espace et une plateforme pour questionner l'ODD 16+ ainsi que pour le mettre en avant lors de discussions mondiales. Dans cette déclaration, la société civile demande de véritables engagements de la part des États membres afin de mettre en place des actions audacieuses et accélérées en vue du Sommet des ODD au mois de septembre.

Le monde est constamment confronté à des événements liés à des menaces globales, récurrentes et aggravées. Après la longue convalescence de la pandémie de COVID-19, le monde fait face aux pressions accrues de la crise climatique et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Les tensions géopolitiques s'intensifient au niveau mondial, remettant en cause la sécurité internationale et le multilatéralisme. Il y a aujourd'hui 56 conflits en cours dans le monde qui entraînent des crises humanitaires aiguës, provoquent des crises énergétiques mondiales et une intensification de l'insécurité alimentaire et de la famine. Le conflit armé en Ukraine illustre le manque d'attention de la communauté internationale par rapport à d'autres conflits. Cela contrevient aux principes humanitaires internationalement reconnus, selon lesquels les ressources doivent être allouées en fonction des besoins et non en fonction de la proximité géopolitique.

L'année 2022 a vu l'instabilité mondiale se manifester de manière unique après la crise du COVID, avec notamment une augmentation des actes de violence, des manifestations, des conflits armés et des divisions. Les crises dans des pays comme l'Éthiopie, le Myanmar, le Soudan, le Yémen et le Sahel se sont aggravées et étendues avec l'instabilité, des coups d'État militaires, des divisions nationales et des conditions humanitaires périlleuses. La situation politique dans de nombreux contextes et États fragiles s'est encore aggravée, où les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits humains subissent l'impact des mesures prises par les autorités en charge. Il y a une déstabilisation considérable alors que nous assistons à un recul démocratique et à une expansion de l'autoritarisme à l'échelle mondiale. Les conflits mondiaux ont détourné les fonds des donateurs vers des dépenses militaires au lieu d'allouer des ressources à la prévention des conflits, au maintien de la paix et à l'amélioration des conditions de vie des populations. En outre, il est nécessaire de restructurer l'architecture financière mondiale et le système de développement pour faire face, entre autres, à l'impact de la crise de la dette mondiale qui entrave les progrès de l'Agenda 2030 dans les pays touchés.

Compte tenu des défis géopolitiques auxquels sont confrontées toutes les régions du monde, les attaques contre l'espace civique et la société civile, qui étaient auparavant dissimulées sous le couvert de la santé publique et de la sécurité, sont de plus en plus courantes et évidentes. Les récits polarisants des acteurs étatiques et non étatiques réduisent l'espace civique et empêchent la société civile de jouer son rôle comme partenaire du développement et de demander aux responsables de rendre leurs comptes.

Alors que l'espace numérique est en pleine expansion, la société civile est empêchée d'opérer dans de nombreux pays, délégitimée et confrontée à des menaces et à des intimidations constantes¹. La participation restreinte de la société civile a des répercussions sur la performance des institutions de gouvernance mondiale, en plus d'entraver la possibilité de processus décisionnels inclusifs et participatifs que l'Agenda 2030 de développement durable encourage. Des contraintes croissantes ont été imposées aux libertés des médias, donnant un espace restreint à la liberté d'expression et à l'accès à des informations factuelles et précises. Nous exprimons nos préoccupations concernant l'utilisation des médias sociaux qui propagent des messages défavorables et des risques continus de la désinformation. Dans le contexte de la protection de la liberté d'expression, il faut accorder une attention particulière aux groupes dont les droits sont menacés, tels que les femmes, les jeunes, les communautés autochtones, les LGBTQIA+ et tout autre groupe marginalisé. Il est urgent de reconnaître un partenariat solide et engagé pour prendre des mesures, comme indiqué dans la précédente Déclaration de la société civile de Rome sur l'ODD 16+ en 2019², 2021³ et 2022⁴.

A la suite de ces versions de la Déclaration de Rome de la société civile, la Déclaration 2023 appelle à une action urgente vers des engagements revitalisés et transformateurs sur l'ODD 16+ et met l'accent sur les domaines clés que les parties prenantes de la société civile ont identifiés et qui nécessitent une action immédiate et un véritable engagement qui met en avant des sociétés prospères, pacifiques et inclusives. En tant que société civile, nous craignons que si des mesures urgentes et immédiates ne sont pas prises, les gouvernements et la communauté internationale ne parviendront pas à atteindre l'ODD 16+ et l'ensemble de l'Agenda 2030. À mi-chemin de 2030, la promesse de "Ne laisser personne de côté" et de travailler ensemble pour assurer les droits et le bien-être de chacun sur une planète saine et prospère, est en péril. L'ODD 16+ a besoin de nouvelles actions collaboratives. Des engagements audacieux pour une action urgente sont nécessaires maintenant !

¹ La dernière mise à jour des classements du Moniteur CIVICUS de mars 2023 indique que 117 pays sur 197 sont confrontés à du harcèlement physique et des meurtres, des désignations négatives ou des législations restrictives qui sont utilisés pour restreindre l'espace civique. Les données du Moniteur CIVICUS considère 38 pays comme ouverts (Open), 42 pays comme étroits, 40 pays comme obstrués, 50 pays comme réprimés et 27 pays comme fermés. .

² La Déclaration de la société civile de Rome 2019 sur l'ODD16+ "Un renforcement des engagements et des partenariats pour une action plus rapide : Déclaration de Rome de la société civile sur l'ODD16+", disponible [ici](#). En 2019, l'ODD16 a été examiné pour la première fois lors du Forum Politique de Haut Niveau 2019 (FPHN) de l'ONU, marquant la nécessité pour la société civile de se réunir afin de faire le point sur le (manque de) progrès vers la réalisation de l'ODD16 et de partager des recommandations dans la Déclaration de la société civile de Rome 2019 sur l'ODD16+. La Déclaration 2019 a reçu l'aval de plus de 130 organisations et réseaux de la société civile.

³ La Déclaration de la société civile de Rome 2021 "Un appel renouvelé au renforcement des engagements, des partenariats et de l'action accélérée pour l'ODD16+", disponible [ici](#). Comme l'ODD16 a été examiné pour la deuxième fois lors du FPHN 2021, la Déclaration de Rome a été revisitée en 2021. La Déclaration de Rome a été approuvée par plus de 215 parties prenantes de la société civile, et a examiné spécifiquement les impacts de COVID-19 sur la promotion de sociétés justes, pacifiques et inclusives.

⁴ La Déclaration de la société civile de Rome 2022 "L'ODD16+ en péril : Un appel à l'action pour sauvegarder les engagements en faveur de sociétés pacifiques, justes et inclusives", disponible [ici](#). La Déclaration de Rome a été réexaminée à la suite de la régression de l'ODD 16+. S'appuyant sur les années précédentes, la déclaration de 2022 reflète les points d'entrée nécessaires pour les événements clés de 2023.

Un temps pour de véritables engagements et des actions collaboratives en faveur de sociétés pacifiques, justes et inclusives

À mi-parcours de l'Agenda 2030, la communauté internationale est gravement touchée par la multiplication des crises humanitaires dues aux conflits géopolitiques et à leurs conséquences, ainsi qu'aux événements induits par le climat. Ces défis démontrent la nécessité cruciale de placer l'ODD 16+ au premier plan des discussions internationales cette année et d'associer les parties prenantes de la société civile aux processus de décision. Cela est particulièrement important à l'approche du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) au mois de juillet et du Sommet des ODD en septembre. Ces moments de réflexion sont l'occasion et une plateforme idéale pour la communauté internationale de réorienter ses priorités et son engagement politique afin de mettre en œuvre l'ODD 16+. En l'absence d'engagements véritables et audacieux de la part des gouvernements et des parties prenantes en faveur de l'ODD 16+, nous risquons davantage de ne pas réussir à ne laisser personne de côté.

Malgré les défis globaux, nous devons saisir cette occasion pour plaider davantage en faveur de la réalisation de l'ODD 16+, car il reste essentiel pour la résolution des crises périlleuses actuelles et pour le renforcement de la résilience afin de prévenir les futurs doléances, crises et conflits. C'est l'occasion de créer des synergies entre les sociétés du monde entier, de remettre l'Agenda 2030 sur la bonne voie et de mettre en avant la voix de ceux et celles qui sont le plus négligées. Nous reprenons donc les mots du Secrétaire général António Guterres et nous demandons aux États membres, aux organes de l'ONU, aux agences multilatérales, aux donateurs, au secteur privé, aux OSC, aux think tanks, aux institutions académiques et à d'autres de se réunir et de travailler collectivement pour faire avancer et progresser l'ODD 16+ en vue de la réalisation de sociétés pacifiques et inclusives. Il est donc essentiel que les préoccupations et les voix de la société civile locale et des autres parties prenantes soient prises en compte et suivies d'action, où la société civile doit être engagée plus que jamais pour faire progresser l'ODD 16+ aux niveaux local, national, régional et mondial. Cette Déclaration 2023 appelle les États membres et les autres acteurs à concrétiser leurs engagements et à garantir une évaluation correcte des ressources allouées aux plans d'action et des engagements pris antérieurement.

À mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, nous appelons les États membres à proclamer des engagements audacieux et ambitieux permettant d'accélérer l'action en faveur de l'ODD16+. Sans une attention forte et constante sur les cibles de l'ODD16+ pour la paix, la justice et l'inclusion, aucun des Objectifs de développement durable ne sera atteint dans son intégralité.

Recommandations de 2023 pour un recentrage sur la réalisation des engagements de l'ODD16+

1) Reconnaître et utiliser l'ODD 16+ comme un catalyseur pour la réalisation de l'Agenda 2030 et pour répondre aux crises mondiales actuelles, ainsi que comme un objectif du développement

En plus d'être un objectif crucial en soi, les liens entre l'ODD 16 et les autres objectifs de l'agenda tels qu'ils sont exprimés dans le cadre de l'utilisation de l'ODD 16+, sont essentiels pour s'attaquer aux causes profondes des nombreux défis de la planète. Dans un monde en proie à la violence, aux conflits violents, à la corruption et à de fortes exclusions, une action plus importante en faveur de l'ODD 16+ offre aux gouvernements et à la communauté internationale une opportunité unique pour relever les principaux défis liés à la mise en œuvre des ODD dans leur ensemble.

- Les gouvernements devraient inclure des références directes à l'ODD 16+ en tant que pilier de l'Agenda 2030 dans la déclaration du Sommet des ODD, en reconnaissant l'importance cruciale de progresser sur l'ODD 16+ pour atteindre tous les autres ODD et relever les défis et les crises complexes auxquels le monde est confronté aujourd'hui.
- Le programme du Sommet des ODD doit également reconnaître la nature centrale de l'ODD 16+ pour l'Agenda 2030 en le présentant comme un thème clé pour l'ensemble du Sommet, avec l'ODD 16+ intégré dans l'ensemble de l'ordre du jour et des sessions du Sommet.
- Nous demandons également que le Sommet de l'avenir en 2024 reflète la nature complémentaire du Nouvel Agenda pour la Paix et de l'ODD 16+, y compris à travers les diverses consultations entre toutes les parties prenantes concernées autour du rapport Notre Programme Commun du Secrétaire général, du Pacte pour l'Avenir et d'autres processus clés.

2) Prendre des engagements audacieux et ambitieux lors du sommet 2023 sur les ODD, du sommet de l'avenir en 2024 et au-delà

À mi-parcours de 2030, le Sommet des ODD de 2023 représente un moment crucial et indispensable pour les gouvernements et la communauté internationale afin de mettre l'action et la mise en œuvre des ODD sur la bonne voie. Il est donc essentiel que les gouvernements se présentent au Sommet des ODD avec des engagements d'action concrets autour de l'ODD 16+, décrivant les mesures spécifiques qu'ils prendront pour réaliser les ODD au cours de cette seconde moitié de la mise en œuvre des objectifs jusqu'en 2030. Cela permettra au Sommet des ODD de reconnaître et de présenter des exemples d'ambitions et d'actions spécifiques et positives en faveur de l'ODD 16+, principalement de la part des gouvernements, mais aussi de la société civile et d'un grand nombre d'acteurs. Nous espérons que ces engagements inspirants encourageront et catalyseront un soutien supplémentaire en faveur de l'ODD 16+ et offriront des opportunités de partage, d'apprentissage et de récits au sein de la communauté mondiale de l'ODD 16+.

- Les gouvernements et les autres parties prenantes concernées doivent se présenter au sommet des ODD de 2023 avec des engagements ciblés, concrets et transformateurs en faveur de l'action liée à l'ODD 16+. Cette démarche s'appuie sur l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations unies aux États membres pour qu'ils transmettent des "engagements nationaux en faveur de la transformation des ODD" lors du Sommet des ODD.
- Ces engagements à agir sur l'ODD 16+ doivent correspondre aux critères SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps), et devraient être des actions claires, vérifiables et quantifiables, basées sur des données, qui décrivent comment les gouvernements respecteront leurs obligations actuelles vis-à-vis de l'ODD 16+, et au-delà.
- Nous appelons les gouvernements à inclure la société civile de manière effective en tant que partenaire à toutes les étapes du processus d'engagement, afin de s'assurer que tous les engagements pris sont centrés sur les personnes et répondent aux besoins des citoyens eux-mêmes.
- En plus des gouvernements qui s'engagent à agir sur l'ODD 16+ lors du Sommet des ODD, la société civile et d'autres parties prenantes devraient également être encouragées à présenter des engagements d'action similaires.
- Reconnaisant le potentiel des engagements de la société civile à agir sur l'ODD 16+, les Nations unies et les États membres doivent reconnaître et mettre en valeur les engagements

de la société civile en jouant un rôle critique et complémentaire dans le soutien aux engagements des gouvernements lors du Sommet.

- Nous appelons les Nations unies et leurs partenaires à veiller à ce que les "engagements nationaux en faveur de la transformation des ODD" demandés par le Secrétaire général soient compilés et suivis de manière adéquate autour du Sommet des ODD, notamment en fournissant une plateforme transparente et inclusive pour présenter ces engagements, contribuant ainsi à assurer le suivi et la responsabilisation.
- Nous appelons les Nations unies et les États membres à veiller à ce que les modalités de participation lors du Sommet sur les ODD de 2023 et lors du Sommet de l'avenir en 2024 soient aussi inclusives que possible, et que des efforts soient faits pour garantir l'inclusion des voix des pays en développement, ainsi que des groupes marginalisés et vulnérables et des personnes qui vivent dans des contextes ou des États fragiles et touchés par des conflits.
- Nous rappelons notre appel sur le fait que l'ODD 16+ doit être examiné chaque année au FPHN, y compris dans le cadre des négociations sur l'examen des modalités du FPHN qui auront lieu en 2024, et en prévoyant chaque année un espace de discussion sur les liens avec d'autres objectifs en cours d'examen. Cela permet de réaffirmer que l'ODD 16 est fortement lié à tous les autres objectifs, conformément à la nature intégrée et indivisible de l'Agenda 2030. Un examen thématique de l'ODD 16 lors de chaque prochain FPHN contribuera également à réaliser la vision universelle de l'Agenda avec ampleur et ambition, en équilibrant toutes les dimensions du développement durable et en veillant à ce que nous ne laissions aucun pays, ni personne de côté.

3) Fournir des financements qui catalysent le progrès envers l'ODD 16+ et remettre en place le système financier mondial défectueux

Un manque de financement et d'investissements pour l'ODD16+ dans tous les domaines a eu jusqu'à présent des effets dévastateurs sur la capacité des gouvernements à obtenir des résultats centrés sur les individus dans l'ensemble de l'Agenda 2030. Des décennies d'investissement dans les réformes institutionnelles ont laissé des lacunes critiques dans les processus de gouvernance et ont rendu les gouvernements incapables de répondre aux défis de leur population aujourd'hui, et affaiblissent leur résilience face aux futures crises mondiales. Il est donc essentiel que le financement en continu de l'ODD 16+ soit une priorité absolue pour les gouvernements et à la communauté internationale. Tout nouvel investissement et financement en faveur de l'ODD 16+ et de l'Agenda 2030 doit être complété par des réformes globales de l'infrastructure financière mondiale, qui a révélé des lacunes de plus en plus importantes au cours des dernières années.

- En plus de se présenter au Sommet des ODD de 2023 avec des "Engagements Nationaux en faveur de la transformation des ODD" clairs pour agir sur l'ODD16+ et l'Agenda 2030, les gouvernements doivent également se présenter au Sommet des ODD avec des engagements financiers - y compris des engagements en faveur de la mobilisation des ressources nationales et des engagements budgétaires pour mettre en œuvre les ODD. Pour les donateurs, cela inclut également des engagements financiers en faveur de l'ODD 16+ et de l'Agenda 2030, qui peuvent également jouer un rôle clé en aidant les donateurs à respecter leurs engagements de 0,7 % du PIB pour l'aide publique au développement.

- Nous soutenons fermement l'appel du Secrétaire général en faveur d'un ambitieux "plan de relance des ODD", qui demande 500 milliards de dollars supplémentaires par an pour le financement du développement durable.
- Outre l'augmentation des engagements financiers en faveur de l'ODD 16+ et de l'Agenda 2030, les États membres et la communauté internationale doivent réformer l'architecture financière mondiale et le système de développement. Il s'agit notamment de réformer en profondeur les institutions financières internationales afin de mettre en place un système plus équitable qui permet de résoudre la crise de la dette que de nombreux pays sont confrontés aujourd'hui, d'instaurer une fiscalité plus juste et de s'attaquer aux flux financiers illicites.
- Nous réitérons l'appel que nous avons lancé dans la Déclaration de Rome de 2022 pour que les donateurs développent et investissent dans un "Fonds mondial ODD16+" global et collaboratif. Ce fonds permettra aux gouvernements et aux donateurs, y compris le secteur privé, de se présenter comme des "champions" qui soutiennent, au sens propre et au sens figuré, l'ODD 16+, tout en fournissant des ressources essentielles à la société civile et aux groupes de base pour faire progresser l'ODD 16+ aux niveaux local et national, dont le besoin est si urgent. Le développement d'un tel fonds sera essentiel pour inverser la tendance de l'ODD 16+ vers une perspective plus positive vers 2030.
- En outre, nous appelons les gouvernements à assurer l'investissement continu et la reconstitution d'autres fonds autour des questions spécifiques de l'ODD 16+, y compris les droits humains, tels que le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies, le Fonds d'autonomisation juridique, le Fonds des Nations unies pour la démocratie, et à veiller à ce que des fonds de base plus importants et plus flexibles soient fournis aux organisations de base proches des communautés.
- Nous soutenons l'appel à l'élargissement de la mesure du progrès économique à un modèle "au-delà du PIB". Ceci est particulièrement important pour l'ODD 16+, car ces mesures sont essentielles pour identifier où les investissements et les actions pour l'ODD 16+ ont des impacts positifs quantifiables pour les gouvernements et leurs populations. En regardant au-delà du PIB et en considérant une gamme plus large d'indicateurs, tels que les mesures de l'inclusion sociale, l'accès à la justice, la consolidation de la paix ou l'investissement dans les institutions et les systèmes de gouvernance, nous pouvons évaluer plus précisément les progrès vers l'ODD 16+ et prendre des décisions éclairées sur la façon d'allouer les ressources et d'aborder les domaines où les progrès sont insuffisants.
- Les gouvernements et la communauté internationale doivent s'efforcer de résoudre la crise de plus en plus urgente de la dette souveraine. Pour ce faire, l'annulation ou la restructuration de la dette doivent être envisagées, ainsi que d'autres mécanismes innovants tels que les "échanges de dettes" qui inciteront davantage à agir en faveur de l'ODD 16+ et de l'Agenda 2030 dans son ensemble.
- Nous réitérons l'appel lancé par de nombreux groupes de la société civile en faveur de la création d'un organe fiscal mondial facilité par les Nations unies, afin de contribuer à réduire l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, et d'assurer l'équité et la transparence du système fiscal mondial.
- Nous appelons la communauté internationale à se réunir pour les discussions nécessaires dans le cadre de la quatrième conférence internationale sur le financement du développement.

4) Reconnaître le rôle indispensable de la société civile pour l'ODD16+ et l'Agenda 2030, ainsi que protéger et élargir l'espace civique

La société civile joue un rôle essentiel dans la reconnaissance et la réalisation de l'ODD 16+ en raison de son rôle d'intermédiaire entre la société et le gouvernement. En outre, elle joue un rôle essentiel en garantissant la légitimité et la responsabilité des gouvernements et des institutions, y compris le secteur privé. S'engager avec la société civile est une condition préalable pour que les gouvernements respectent leurs engagements de ne laisser personne de côté et d'atteindre les plus marginalisés en premier, et de s'assurer que les efforts collectifs pour mettre en œuvre l'ODD 16+ et l'Agenda 2030 sont centrés sur les individus. En outre, conformément au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 25), les citoyens et les représentants de la société civile ont le droit de participer à la direction des affaires publiques, de voter et d'être élus, et avoir accès aux services publics.

L'utilisation des données de la société civile est essentielle pour suivre les progrès vers l'ODD 16+, en particulier pour l'obligation de rendre compte. Les organisations de la société civile (OSC) travaillent souvent en étroite collaboration avec les communautés touchées par les conflits, la violence et l'injustice, et ont une vision unique des défis et des possibilités de mettre en place des sociétés plus pacifiques, plus justes et plus inclusives. En se servant de ces connaissances et de ces expertises, les gouvernements peuvent mieux comprendre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'ODD 16+, notamment la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, l'accès à la justice et la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes. Par ailleurs, les données de la société civile peuvent contribuer à combler les lacunes des statistiques officielles, en fournissant des informations plus détaillées sur les questions telles que les violations des droits humains, la corruption, l'impunité et les conflits.

- Nous appelons les gouvernements à établir et à renforcer les mécanismes de consultation significative et durable avec les OSC à tous les stades des processus d'élaboration des politiques relatives à l'ODD 16+, de la planification et de la conception à la mise en œuvre et au suivi. Pour que les consultations soient efficaces, les individus doivent pouvoir exercer leur droit d'accès aux informations disponibles auprès des organismes publics. À cette fin et conformément à l'ODD 16.10.2, les gouvernements devraient prendre des mesures pour renforcer les cadres juridiques relatifs à l'accès à l'information et à améliorer la mise en œuvre. *(Pour faciliter cette dernière, ils devraient évaluer efficacement l'état de mise en œuvre des lois existantes sur l'accès à l'information).*
- Nous demandons aux gouvernements de veiller à ce que la société civile soit intégrée dans les processus d'examen national volontaire (ENV) à tous les stades, y compris dans le suivi des ENV, et par le biais d'une utilisation accrue de la société civile, des données générées par les citoyens et de toutes les autres sources de données "non officielles". Cela comprend non seulement des points d'entrée pour que ces données soient incluses dans les systèmes statistiques officiels et dans les processus d'examen national volontaire, mais aussi un financement supplémentaire pour aider la société civile à produire et à générer des données au sein de leurs propres communautés.
- Reconnaissant la nature multidimensionnelle de l'ODD 16+, nous encourageons la communauté internationale à envisager à utiliser des indicateurs et des mesures de progrès alternatifs qui capturent et reflètent l'ensemble des questions contenues dans l'ODD 16+.

Cela inclut la nécessité d'investir dans la collecte de données davantage basées sur la perception et l'expérience, qui prennent en compte de manière plus adéquate la façon dont les gens vivent les progrès dans leur vie quotidienne.

- Nous appelons tous les fournisseurs qui ont adhéré à la Recommandation du CAD de l'OCDE sur la participation de la société civile à la coopération pour le développement et à l'aide humanitaire à mettre pleinement en œuvre cette recommandation avec la pleine participation de la société civile, tant dans les pays fournisseurs que dans les pays partenaires.
- Nous appelons la communauté internationale à développer et à ajouter des "indicateurs de l'espace civique" liés à l'ODD 16 : malgré l'objectif clair de la cible 16.10 de protéger les libertés fondamentales, les indicateurs globaux adoptés par la communauté internationale pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de cette cible, ne mesurent pas actuellement de manière adéquate la mesure dans laquelle elles sont protégées.
- Conscients des attaques croissantes contre les acteurs de la société civile, nous appelons les gouvernements et les autres parties prenantes à protéger les acteurs de la société civile et à faire respecter leurs droits dans le monde entier.